



F O F I N A N C E S C Ô T E S D ' A R M O R

Compte rendu CHSDI du 13/09/2011

Présents : M REBEIX, Président du CHSDI,
DDFIP : M MESA, M LE BEC
DDPP : M SAOUT,
DOUANE : M ECOBICHON.
ACMO : M PARISOT (DDFIP), MME KERENEUR (DDPP),
Dr DERETZ, Mme SAUZET (ARMP), Mme LE TACONNOUX (assistante sociale) et
Mme COLAS (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail)
FO : M HERVE et PAUGAM
CGT : MME CHAMPAGNE, M YVET, CARNEC et MICHEL
Solidarité : MMES MENET et METIVIER, M QUELLEC et LE BRICON
Secrétaire permanent : M PRIGENT
Intervenant DDPP : M MENART directeur adjoint, Mme JOUAN secrétaire générale.
Secrétaire de séance : Douane, secrétaire adjoint : FO

Mot d'accueil de M REBEIX, qui précise qu'il s'agit sûrement du dernier CHSDI dans cette configuration pour laisser place aux CHS-CT.

Déclarations liminaires de la CGT, Solidaires et FO.

Réponse :

Pour la DDFIP, M REBEIX :

Sur le bilan de la fusion, des réformes ont été menées depuis 2000 mais depuis septembre 2010, il n'y a plus de réforme structurelle.

Pour 2011, il n'y aura pas de fermeture de service, même s'il existe trop de structures avec peu d'agents.

Les SIE subissent les suites et les conséquences des réformes fiscales.

Les suppressions d'emplois vont continuer. Pour le DDFIP, les réformes ont touché davantage les cadres que les agents, puisque chaque agent a conservé ses missions.

Pour la Douane, M ECOBICHON :

Les heures de nuit sont ramenées à 10%, donc il y en a moins à faire. Les horaires sont plus souples. Il n'y aura pas de situation dérogatoire pour les ex-agents de Lannion. Il est demandé aux chefs de postes, une liberté de circulation et dans les horaires mais dans la limite de la législation.

Il s'agit d'une gestion plus humaine et plus souple.

Le Dr DERETZ, indique qu'elle a envoyé une lettre au directeur régional M ZERBINI, il y a un mois sur les risques liés au changement de situation des ex-agents de Lannion et aux nouvelles contraintes professionnelles. A ce jour, elle n'a pas de réponse.

M ECOBICHON n'est pas informé de ce courrier mais indique que les temps de repos sont pris en compte en fonction de la législation actuelle. Une réforme est en cours au niveau national, il y aura peut-être une prise en compte différente.

Mme CHAMPAGNE indique que des collègues dorment dans leur véhicule ou leur bureau à défaut de structure adaptée. Quelles solutions seront apportées ?

M ECOBICHON, actuellement, il n'y a pas d'obligation de salle de repos.

Puis il est passé à l'ordre du jour.

1. Approbation du PV du CHS-DI du 07/04/2011.

PV approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les travaux des directions en cours.

DDPP :

Présentation d'un diaporama par M MENART et Mme JOUAN, sur les futurs travaux qui doivent avoir lieu sur le site du Zoopôle de Ploufragan.

Le site de Ploufragan fera l'objet d'un échange acquisition par l'Etat avec le Conseil Général des Côtes d'Armor.

Le projet est de transformer les parkings du rez-de-chaussée en bureaux (600m², 32 bureaux de travail, archives, salle de réunion etc ...)

Il faudra également construire un nouveau parking et séparer les différents réseaux (eau, téléphone, électricité..)

Le début des travaux parking est fixé à novembre 2011, celui du RDC en janvier 2012.

La fin des travaux du RDC est fixée à fin janvier 2013, et celle du parking en décembre 2012.

Il est à noter que la création de cette structure ne concerne pas les ex-agents de la CCRF. Ces derniers seront affectés au 1^{er} étage.

Il sera prévu une isolation thermique.

Pour FO et la CGT, ce bâtiment est vétuste. Il avait été prévu des déplacements de cloisons par un agent de la DDPP. Rappel est fait des règles hygiènes et sécurités, que même si le DTA (Diagnostic Technique Amiante) est réalisé, il ne s'agit que d'un constat visuel et qu'il faudra faire des prélèvements avant tout perçage ou toute autre forme de travaux.

DDFIP :

Trésorerie de Lannion : Un appel d'offre a été fait à la fin du 1^{er} semestre 2011. On est en attente de la délégation de crédit. Il se passera un mois entre l'obtention des crédits et le début des travaux.

Trésorerie d'Etables-sur-Mer : les travaux seront faits sur la dotation départementale en accord avec la commune. Il s'agit de faire la zone accueil. La commission immobilière se rendra sur place le 16/09/2011.

La collectivité a déjà fait des travaux d'assainissement des murs, en faisant des trous d'aération. Le bâtiment est plus sain.

Solidaires pose le problème de l'isolation phonique et thermique.

Pour l'isolation phonique, cela sera vu avec la commission immobilière le 16/9, pour l'isolation thermique, il faudra voir avec la collectivité.

Trésorerie de Plancoët : Il s'agit d'un projet d'ensemble de la collectivité. Il faudra déplacer tous les agents. La commission immobilière se rendra sur place sans doute en novembre 2011.

Trésorerie de Moncontour : La collectivité va rénover une partie des sols (la partie communale et derrière le guichet).

Pour les organisations syndicales, c'est du cache misère, il reste toujours le problème des champignons lignivores.

Douane : aucun travaux.

3. Médecine de prévention.

Rapport annuel de médecin de prévention.

Le Dr se félicite des avancées dans les travaux, du retour de la solidarité entre agents dans certains services.

Il existe un lien entre les TMS (Troubles Musculo Squelettiques) et les risques psychosociaux. Des fiches du trouble du comportement existent et doivent être remplies par les chefs de service.

Le Dr fait part du ressentiment des agents en CLM/CLD lors de leur évaluation. Y a-t-il des aménagements de prévus par les textes ?

Pour le DDFIP, ils sont évalués de la même façon que les autres agents et leur situation actuelle n'entrave pas leur possibilité de carrière.

FO demande pourquoi depuis 17 ans, il n'existe toujours pas de recensement des agents ayant déclarés leur handicap dans la filière GP. En effet, pour une prise en charge statistique des 6% et surtout pour l'aménagement de leur poste de travail, il faut qu'ils soient connus du médecin de prévention.

4. Examen des rapports de visite (IHS/MP, Plérin et Bégard).

Trésorerie de Plestin-les-Grèves : La situation immobilière est préoccupante. Des travaux sur la façade avant ont déjà été réalisés. En 2012, des travaux devraient être réalisés par la collectivité sur la façade arrière. Le CHS demande que l'aspect humidité soit également pris en compte.

La collectivité doit traiter les structures en bois (poutre et partie en bois). Le seul problème, c'est que des parties sont friables, la DDFIP a demandé l'intervention de l'antenne immobilière de Nantes. A ce jour, pas de réponse de cette antenne.

Il est possible que de très gros travaux soient à réaliser.

Le cumulus d'eau chaude a été installé et des travaux sur le réseau électrique ont été réalisés.

Trésorerie de Bégard : Pas de remarques particulières, outre les observations relevées dans le rapport.

Poste courrier à la Direction (intervention suite à accident) : Il ressort que les locaux sont exigus, le service est mal adapté. M REBEIX signale que c'est ce qu'il avait déjà constaté lors de l'installation dans les locaux mais que les agents tenaient à être dans ces lieux. Il faudra voir pour adapter les locaux mais cela ne va pas être facile du fait de la configuration du site.

Fiches registre hygiène et sécurité :

Sur différents sites, il est remonté des problèmes de ménage. C'est la société ONET, qui a obtenu le marché national. Ce n'est pas la première fois que cela est constaté.

Les organisations syndicales ont déjà fait état de ce constat, ONET en a été averti, mais malheureusement plutôt que d'augmenter les effectifs et/ou les heures de nettoyage, ce sont les salariés qui se sont fait réprimander et à qui il a été demandé d'en faire plus.

Cette situation est donc très délicate, mais il faut que les gestionnaires de sites continuent à faire remonter les dysfonctionnements.

5. Point sur les documents uniques des directions (mises à jour) :

DDFIP : il faudra améliorer les consignes. Les chefs de service ont bien recensé les risques mais ne se sont pas appropriés les réponses possibles.

200.000 euros ont été dévolus au PAP (Plan Annuel de Prévention).

L'actualisation a eu lieu par un nouveau recensement et le groupe de travail se réunira pour l'élaboration d'un projet.

Pour la CGT, on apporte une solution (un remède) qui n'est qu'un cataplasme mais on ne traite pas le problème (on ne cherche pas d'où il vient).

Douane : l'actualisation aura lieu en janvier 2012. Au niveau du PAP, les stages de conduite ont été réalisés. Le DUERP 2011 a été présenté au CTPS de juillet 2011.

DDPP : le DUERP a été remis à jour. Les stages de conduite prévus au PAP, ont été réalisés.

6. Point sur les actions 2011.

Avis favorable pour la réalisation d'une rampe sur les 2 étages à la trésorerie boulevard Edouard Prigent à Saint-Brieuc.

Avis favorable pour la pose de caméras de sécurité dans les trésoreries où le guichetier est isolé.

7. Questions diverses.

Étude des lettres de missions des ACMO de la DDFIP et de la Douane.

Il est constaté que la lettre de mission est très épurée. Tout ce qui pouvait gêner le directeur a été ôté ou modifié, notamment la non implication de l'ACMO de la Douane dans le CHS-DI des Côtes d'Armor, le suivi des fiches registre hygiène et sécurité (très long) etc...

Douane : Il est demandé à M ECOBICHON de requérir le directeur régional M ZERBINI de transmettre au CHS-DI des Côtes d'Armor, les courriers du Dr DERETZ et de l'ISST (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail). En effet ces courriers portent sur la sécurité des agents de la douane et c'est dans cette instance que la sécurité est évoquée.

DDFIP : Un tableau de bord de veille sociale va être mis en place au 2^{ème} semestre 2011 dans le département, puis cela va être généralisé à tous les départements en 2012. Il est composé de 3 indicateurs.

Action Sociale : Présentation de Mme LE TACONNOUX assistante sociale qui remplace Mme ROULLIE, pour l'instant jusqu'à la fin de l'année. Elle reçoit sur rendez-vous, peut se déplacer sur site ou à domicile.

Force Ouvrière demande :

**l'amélioration des conditions de travail, qu'elles soient matérielles ou humaines,
la prise en charge du stress des agents,
la fin des suppressions d'emplois,
la prise en charge psychosociale de chaque agent avant qu'il y ait un accident,
l'arrêt de toutes les réformes telles qu'elles sont menées,
l'abrogation de la loi sur la mobilité, de la loi sur les retraites,
la fin de la RGPP.**

Rappel :

Il est demandé aux collègues qui rencontrent des difficultés liées à l'hygiène et à la sécurité de remplir le cahier CHS informatisé. Il est accessible par le site départemental ULYSSE 22, dans la rubrique les agents, santé et sécurité au travail, registre Hygiène et Sécurité :

DDFIP 22 : http://dfp220.intranet.dgfip/vie-pratique/sante_securite/registre.htm

Douanes : registre hygiène et sécurité manuel.

Transmettez ensuite une copie avec la réponse du chef de service à votre représentant au CHS :

Bruno HERVE (titulaire) : bruno.herve@dgfip.finances.gouv.fr

Matthieu PAUGAM (suppléant) : matthieu.paugam@dgfip.finances.gouv.fr

et une copie dans la boîte de FO-DGFIP :

FO DGFIP : fo.022@dgfip.finances.gouv.fr

adresse du site FO DGFIP 22 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>